

Agnès Grimaud

2007/02/01

Des pratiques différentes

Le précédent numéro de *Correspondance* était consacré à l'épreuve uniforme de français (EUF) que les étudiantes et étudiants québécois doivent réussir afin d'obtenir leur diplôme d'études collégiales. Or, ce modèle d'un examen obligatoire pour évaluer la formation générale en français n'est pas propre au Québec. En France, les lycéens et lycéennes se soumettent depuis belle lurette, en effet, aux épreuves du baccalauréat de français. Céline Douzet a comparé pour nous ces deux épreuves nationales du point de vue des objectifs, du type d'examen et de la correction.

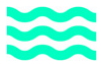
Au Québec, quelques établissements collégiaux offrent le programme de baccalauréat international (BI). Les élèves inscrits à ce programme ont aussi leur lot d'épreuves puisqu'ils doivent réussir l'EUF, d'une part, et une série d'évaluations de français dont les critères sont dictés par l'Organisation du baccalauréat international (IBO), d'autre part ! La coordonnatrice du programme de BI du cégep André-Laurendeau, Julie Roberge, nous présente les différents examens que les étudiants et les étudiantes préparent durant leur scolarité ainsi qu'à la toute fin de leurs études.

Il va de soi que la volonté de valoriser la langue en la mettant au cœur de la réussite scolaire n'est pas seulement l'apanage d'épreuves officielles. Il s'agit avant tout d'un engagement collectif et quotidien, comme le souligne si bien Colette Ruest en nous décrivant la politique de valorisation de la langue en vigueur au cégep de Trois-Rivières. Des interventions linguistiques concrètes, variées et continues y sont offertes aussi bien au personnel enseignant et non enseignant qu'aux élèves.

Que faire lorsque le français n'est pas la langue maternelle de l'apprenant ? Mélanie Amiot propose des interventions toutes simples pour aider les élèves allophones. Elle

signale que le parcours de l'étudiant ou de l'étudiante influence grandement son apprentissage et sa maîtrise du français. Elle décrit également certaines difficultés syntaxiques, lexicales et orthographiques qui confondent véritablement ces élèves.

Pour ce qui est des chroniques, Julie Roberge, du cégep Marie-Victorin, nous livre ses impressions sur *Le grand mensonge de l'éducation* dans son « Test de lecture ». De son côté, à l'aide des « Principes transparents », Frédérique Izaute explique quels sont les principaux constituants de la phrase et comment utiliser la virgule entre ces constituants. Enfin, la « Capsule linguistique » de l'OQLF traite de certaines formulations critiquées ou désuètes.



Agnès Grimaud

Professeure au collège Lionel-Groulx